

INSCRIPTIONS (FR)

Vous devez lire d'abord cette page avant de vous inscrire : <https://www.britishcouncil.fr/examen/ielts/inscriptions>

Merci de ne pas vous inscrire à partir d'un smartphone ou d'une tablette

Pour pouvoir vous inscrire à l'IELTS en France :

1. Rentrer vos **données personnelles** sur notre système. Une fois inscrit(e), vous ne pourrez plus modifier vos données.
2. **Télécharger une photo/une copie nette, en couleur** de votre pièce d'identité sur le système. La page entière ainsi que la page recto et/ou la page signature doivent être lisibles. Votre pièce d'identité doit être valable jusqu'à **3 jours après les épreuves écrites**. Le(s) document(s) ne doivent pas dépasser la taille de 1600 x 1600 pixels, et le fichier doit être inférieure ou égale à 1.5Mo. Seuls les formats JPEG, GIF ou PNG sont acceptés. **Si votre passeport ne porte pas de signature, merci de télécharger aussi une signature sur feuille blanche**

Seuls les cartes nationales d'identité (CNI) européennes ou les passeports sont acceptés

3. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre pièce d'identité, vous pouvez **nous l'envoyer** à ielts@britishcouncil.fr au plus tard 5 jours après votre inscription.
4. Payer votre test **en ligne, par CB ou par virement bancaire**. Si vous réglez par virement bancaire, vous devez nous envoyer une preuve de paiement au plus tard **5 jours après** votre inscription à ielts@britishcouncil.fr. En vous inscrivant moins de 10 jours avant l'examen, vous vous engagez à régler la somme de votre test **lors de l'inscription**. Faute de paiement, votre inscription sera **annulée**.
5. Les **épreuves orales peuvent se dérouler du lundi précédant les écrits au lundi suivant inclus**. La date et l'horaire seront confirmés dans la convocation (voir ci-dessous) et ne peuvent être modifiés à la demande du candidat. **Le British Council France peut modifier ces horaires.**
6. **Aménagements spécifiques**: si vous bénéficiez d'aménagements particuliers lors de vos examens, veuillez consulter notre page dédiée pour plus d'informations <https://www.britishcouncil.fr/examen/ielts/modalites/amenagements>. Vous devez nous l'indiquer lors de l'inscription et nous envoyer **un certificat médical** à ielts@britishcouncil.fr
7. Les **candidats mineurs** auront besoin d'une autorisation parentale pour pouvoir quitter les lieux. Vous trouverez le formulaire ici : https://www.britishcouncil.fr/sites/default/files/parental_consent_authorisation_form.pdf
8. Les **convocations** seront envoyées par email environ **15 jours avant** le test. Vous devez **impérativement vérifier** vos boîtes spam, junk, ou courrier indésirable (surtout pour les boîtes Gmail)

Si vous rencontrez des difficultés, ou vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à ielts@britishcouncil.fr